



©Thierry DEBONNARE - Musée de La Poste

## REVALORISER L'AAH... POURQUOI PAS

Emmanuel Macron, notre nouveau Président de la République, a indiqué pendant la campagne présidentielle qu'il souhaite : *"revaloriser l'allocation pour les personnes en situation de handicap, qui est inférieure au seuil de pauvreté... je ne veux plus personne en situation de handicap qui soient sans solution"*.

Nous non plus nous ne voulons plus de **personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, sans solution.**

Nous voulons des logements accompagnés, des structures d'hébergement lorsque c'est nécessaire, nous voulons un accès aux activités dans la cité, aux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), clubs culturels ou sportifs, à l'école inclusive, au travail dans les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou Entreprises adaptées (EA) au handicap psychique, aux emplois en milieu ordinaire, avec un soutien dans la durée.

Nous voulons que nos proches aient accès à la Prestation compensatoire du handicap (PCH), par une évaluation adaptée au handicap psychique, pour des aides à domicile, un accompagnement de tous les jours, lorsque cela est essentiel.

Nous voulons des soins de qualité, l'accès aux bonnes pratiques professionnelles et aux données actualisées de la science, tant dans le domaine de la psychiatrie que des soins somatiques. Nous voulons pour tous, mais encore plus pour les plus jeunes, des soins, un accompagnement dès les premiers symptômes, pour réduire ou éviter le handicap...

Nous voulons des moyens pour la recherche.

Nous voulons un soutien pour les familles et les associations d'usagers et de familles.

**La revalorisation de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ne suffit pas.**

**Alors, c'est à chacun d'entre nous, de diffuser auprès des candidats aux législatives, notre plaidoyer pour un plan psychique réalisé avec Santé Mentale France et Aire, et soutenu par PromesseS, la Fondation Denicker, et l'ADESM.**



Béatrice Borrel, Présidente

## L'OBSERVATOIRE DE L'UNAFAM PUBLIE LE RECUEIL DES BONNES PRATIQUES DANS LES DISPOSITIFS DE LOGEMENTS ACCOMPAGNES

La Direction générale de la cohésion Sociale (DGCS) a demandé à l'Unafam de poursuivre son travail national d'"**Observatoire des Bonnes Pratiques**", cette fois-ci, en matière de **logements accompagnés.**

Le **droit au logement a été affirmé dans d'importants textes internationaux** : la [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948](#), la [Charte Sociale Européenne de 1961](#). La France a reconnu le droit au logement, notamment par la [loi du 31 mai 1990](#) et la [loi du 5 mars 2007](#) dite loi DALO (Droit Au Logement Opposable).

L'entourage de personnes qui vivent avec des troubles psychiques sévères

le sait : **ce droit au logement n'est pas suffisant.** Il doit être complété par un accompagnement.

**Ce constat a conduit à la mise en œuvre d'initiatives variées** cherchant à faciliter la détection de logements (publics ou privés), à renforcer l'accompagnement sanitaire et/ou social, à créer des dispositifs innovants et transverses pour une meilleure prise en compte des parcours de vie des personnes malades ou handicapées psychiques.

Comme pour les précédents recueils consacrés, pour le premier, à la prise en charge psychiatrique et, pour le second, à l'accès et au maintien dans l'emploi, l'Unafam a sollicité ses délégations sur

tout le territoire au cours de l'année 2016 pour le **signalement des dispositifs qui paraissent innovants et en partie modélisables.**

Ce recueil se présente sous forme de fiches regroupées sous 9 thématiques.

Ce document ne prétend pas être exhaustif. Il pourra être complété au fur et à mesure. [Il est en accès libre, téléchargeable et imprimable sur le site Internet de l'Unafam.](#)

**L'Unafam remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document** et ceux qui portent quotidiennement les dispositifs de logement accompagné avec bienveillance et détermination.

## PUBLICATION DU RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LA PSYCHIATRIE MINEURS EN FRANCE

Béatrice Borrel, Présidente de l'Unafam, a été auditionnée par le Sénat le 21 février dernier dans le cadre des «**Travaux de la mission d'information sur la psychiatrie des mineurs**» (voir *Lettre de la Présidente* n° 48).

Elle y a fait état des **demandes spécifiques des familles dont l'enfant ou adolescent est en souffrance psychique**.

Le rapport de cette mission a été présenté au Sénat le 4 avril. En découlent **52 propositions** dont voici les grands axes :

- ▶ Améliorer la connaissance épidémiologique
- ▶ Mobiliser l'ensemble des participants au repérage précoce
- ▶ Garantir la continuité des prises en charge
- ▶ Renforcer le pilotage et la reconnaissance de la psychiatrie des mineurs pour lui permettre de répondre aux besoins

L'Unafam veillera à ce que ces propositions soient mises en œuvre.

[Cliquez ici pour accéder au rapport](#)

## LES MDPH : PUBLICATION D'UN BAROMÈTRE ET D'UN GUIDE D'APPUI

L'**Observatoire national des aides humaines** (dont l'Unafam est membre) a publié, en avril dernier, la deuxième édition de son baromètre thématique ("Handéoscope"). Celui-ci porte sur la **diversité des fonctionnements MDPH** (Maisons départementales des personnes handicapées). Sous-titré "Un accès à l'aide humaine à géométrie variable", ce document pointe notamment les pierres d'achoppement suivantes : **délais rarement tenus (> 5/6 mois), extrême variabilité des taux d'accord de la Prestation compensatoire du handicap (PCH) et méconnaissance du handicap «invisible»**. [Cliquez ici pour accéder à l'intégralité du baromètre](#)

L'Unafam ne manquera pas de se mobiliser sur ces points.

Par ailleurs, le **guide "Accès aux aides techniques de la prestation de compensation du handicap (PCH)"** est désormais publié. Il complète une offre de **guides techniques mis à la disposition des**

**MDPH par la CNSA** (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) pour donner des repères aux professionnels.

Ce guide doit **permettre à chacun de comprendre la problématique posée afin d'aider à la décision en termes d'accord ou de rejet de la PCH aides techniques** et de détermination de la modalité de tarification. Il donne des indications visant à une meilleure harmonisation des pratiques.

Ce guide est destiné en priorité aux **professionnels des MDPH**, membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il s'adresse également à leurs **partenaires**, car il s'avère primordial que ces partenaires, accompagnant les personnes handicapées ou intervenant auprès d'elles, s'approprient aussi ces concepts.

[Il est disponible en ligne ici.](#)

## APPEL À PARTICIPATION : ENQUÊTE FAMILLES ET SCHIZOPHRÉNIES 2017

Dans le cadre d'un vaste programme de recherches menées à l'Université de Bordeaux sur le handicap psychique, la participation des familles est sollicitée pour **répondre à un bref questionnaire en ligne**. Ces recherches sont destinées à **faire progresser les mentalités et les accompagnements**, tant il est nécessaire de faire changer le regard de la société sur les personnes souffrant de schizophrénie et d'améliorer les accompagnements dont elles ont besoin. **Le questionnaire est disponible via le lien suivant : [http://](http://www.psysurvey.univ-bordeauxsegalen.fr/limesurvey/floy)**

[www.psysurvey.univ-bordeauxsegalen.fr/limesurvey/floy](http://www.psysurvey.univ-bordeauxsegalen.fr/limesurvey/floy)

Il s'agira de répondre non pas en votre nom propre, mais **au nom des familles ayant un membre souffrant d'un trouble du spectre schizophrénique en général**. Cette tournure de question peut paraître étonnante, mais est importante sur le plan de la méthodologie scientifique. L'Unafam vous communiquera les résultats de cette enquête dès sa publication.

## JOURNÉES DE SENSIBILISATION SUR LA RÉHABILITATION

Un nouveau projet a été mis en place avec le **Pr Nicolas Franck**, proposant une journée de sensibilisation aux soins de réhabilitation aux **bénévoles de l'Unafam** représentant des usagers au sein d'une Commission des usagers (CDU), siégeant en Conseil de Surveillance ou d'administration, ou siégeant dans des instances départementales et régionales.

Ses objectifs pour les participants : acquérir une première connaissance

des soins centrés sur le rétablissement, être capable d'en parler, et ainsi faciliter l'essaimage de l'"**approche centrée rétablissement**" et le **développement de Centres référents et structures de réhabilitation**.

L'Unafam souhaite ainsi procurer à ses ambassadeurs les outils nécessaires pour **intervenir auprès des institutions pour développer cette approche**.

## FOCUS

### Observatoire de l'Unafam

Dans le cadre de la mise à jour des recueils de bonnes pratiques, et particulièrement celui qui concerne l'insertion et le maintien dans l'emploi, les adhérents et bénévoles sont invités à faire remonter

au Groupe emploi des pratiques qu'ils jugent devoir être généralisées en France.

Par mail à [marinadeguerry@gmail.com](mailto:marinadeguerry@gmail.com) et [michelrigault@orange.fr](mailto:michelrigault@orange.fr).

## SISM 2018 - SANTE MENTALE : PARENTALITE ET ENFANCE

Les 29<sup>èmes</sup> Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) auront lieu du 12 au 25 mars 2018. Elles aborderont le thème "**Parentalité et enfance**".

Sera traitée d'une part la question des **troubles psychologiques et psychiques chez les enfants et les adolescents**, de leur prise en compte précoce, de l'association des parents et de leur accompagnement au repérage et ce, dès la périnatalité.

Par ailleurs, **la question de la parentalité sera étudiée suivant deux axes** : celui des bouleversements psychiques parfois engendrés par la **naissance** d'un enfant et celui des **parents faisant face eux-mêmes à une souffrance ou à des troubles psychiques**.

Cette édition des SISM sera l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être des enfants, promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge, accompagner la parentalité de tous, et en particulier des personnes vivant avec des troubles psychiques.

[Retrouvez l'intégralité de l'argumentaire en cliquant sur ce lien.](#)

**Semaines d'information**  
sur la **santé mentale**

## COLLOQUE UNAFAM : PRÉVENIR LA TRANSITION VERS LA SCHIZOPHRÉNIE

Soucieuse de répondre aux préoccupations des familles concernées, l'Unafam s'engage pour soutenir la recherche sur les maladies psychiques. Dans ce cadre, plusieurs de ses actions récentes ont été ciblées sur **l'identification des facteurs de vulnérabilité à ces maladies et la mise en œuvre la plus précoce possible de stratégies préventives appropriées**.

Avec ce nouveau colloque, l'objectif est de **faire le point dans ces deux directions de recherches spécifiquement appliquées à la schizophrénie**. Ces spécialistes y présenteront les résultats de leurs propres recherches au regard des données les plus récentes de la littérature internationale. Ce colloque offrira l'opportunité d'échanges constructifs et mutuellement enrichissants entre les familles et les professionnels de la recherche.

Lors de ce colloque les **deux Prix Recherche Unafam 2017** seront remis aux lauréats.

Le 09 juin 2017 de 8h45 à 17h au Ministère de la Santé – Amphithéâtre Laroque – 14 avenue Duquesne – 75007 Paris.

[Inscription obligatoire en ligne via ce lien](#)

Retrouvez le programme [sur le site Internet de l'Unafam](#).

**Les vidéos du colloque seront accessibles une dizaine de jours après sa tenue, nous vous en tiendrons informés.**

## SUR LE WEB : QUELQUES CLICS POUR L'UNAFAM !

### Psycyclette 2017

**Nos psycyclistes ont besoin de l'aide de tous** pour pouvoir manger à leur faim et dormir confortablement pour faire le plein d'énergie durant notre grande randonnée cyclotouriste qui commence le 20 juin !

Un grand merci à ceux qui ont fait un don sur la page de financement participatif de Psycyclette 2017, n'hésitez pas à vous y rendre et à en parler autour de vous, **il n'y a pas de petit don ! [Ça se passe ici !](#)**

### Pétition "Plan psychique"

Les citoyens français ont élu leur nouveau Président. Pour autant, **il n'est pas trop tard pour donner davantage de poids à notre pétition " Pour un véritable plan psychique "** en la signant [en cliquant ici](#) et en la diffusant !

### REÇUS FISCAUX 2017

Certains adhérents ont reçu par erreur des reçus fiscaux 2017 qui ne leur étaient pas destinés. Cela est dû à un dysfonctionnement chez le prestataire chargé de l'envoi de ces documents. Nous vous présentons toutes nos excuses et mettons tout en œuvre pour renvoyer les reçus fiscaux à ceux qui ne les auraient pas.

## Agenda

### HÔPITAL EXPO 2017

L'ADESM et la Conférence nationale des Présidents de CME/CHS organisent le **17 mai** prochain dans le cadre de la Paris Healthcare Week une conférence intitulée : "**Psychiatrie et premier recours : quelle articulation, quelle complémentarité ?**" à Paris, Parc des expositions, Porte de Versailles.

[Renseignements et inscriptions ici.](#)

### SANTE MENTALE : NOTRE SOCIETE EST-ELLE PATHOGENE ?

L'Académie nationale de médecine organise la 2<sup>ème</sup> édition de son **débat public " le droit de savoir "** sur le thème " Santé mentale : Notre société est-elle pathogène ? " le **15 juin** au Grand amphithéâtre de l'Académie nationale de médecine, 16 rue Bonaparte 75006 Paris. [Cliquez ici pour le programme et les inscriptions](#)

### 15<sup>E</sup> CONGRES ANP3SM

L'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale – ANP3SM, organise la 15<sup>ème</sup> édition de son congrès **Soins somatiques et douleur en santé mentale** les **21, 22 et 23 juin** à la Cité Universitaire de Paris. Cliquez [ici](#) pour accéder au programme et [ici](#) pour vous inscrire.

### ANIMATION DE GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE - DU

Cette **formation universitaire (Paris 8) unique sur l'animation des groupes d'entraide mutuelle** aborde l'ensemble des problématiques professionnelles et propose des méthodes pédagogiques innovantes et adaptées ainsi qu'un espace de partage d'expériences entre animateurs de GEM. Elle aura lieu à **partir du 22 mai** à raison de 3 jours par mois. **Les inscriptions sont presque closes, il reste 2 places.** [Renseignements et inscription en cliquant sur ce lien.](#)

## • FOIRE AUX QUESTIONS • SERVICE SOCIAL •

**La Garantie Jeune : qui concerne-t-elle en 2017 ?**

Après une période d'expérimentation dans plusieurs départements, la Garantie jeunes (GJ) est généralisée à toute la France y compris dans les départements d'outre-mer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il s'agit d'un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en place par la Mission Locale, pour des jeunes de 16 à 25 ans révolus, en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. La situation de précarité doit être démontrée.

Les Missions Locales sont en charge de l'instruction des demandes, de l'analyse de la situation du jeune (projets, besoins, éligibilité de sa

demande) et de l'accompagnement. Cet accompagnement s'effectue sur 12 mois, période renouvelable une fois ; il est assorti d'une allocation soumise à conditions de ressources, financée par l'Etat et l'Europe.

**Conditions de ressources :**

Les ressources lors de la demande doivent être inférieures ou égales à 470,95 euros par mois en 2017.

Ce dispositif s'adresse à tout jeune qui ne reçoit aucune aide de ses parents (le cas échéant, les ressources des parents sont prises en compte dans le calcul des ressources du demandeur).

**Montant maximal de l'allocation :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le montant maximum de l'allocation perçue dans le cadre de la Garantie jeunes est de

470,95 euros par mois.

**Le cumul intégral entre l'allocation Garantie jeunes et la rémunération :**

L'allocation est perçue en totalité soit 470,95 euros jusqu'à 300 euros de revenus d'activité perçus. Au-dessus de cette limite, l'allocation est dégressive, selon les revenus d'activité. Au-delà d'un seuil fixé à 80% du SMIC brut de revenus d'activité, l'allocation n'est plus perçue.

Références : *Annuaire de l'Union nationale des missions locales (UNML : coordonnées et numéro de téléphone des Missions locales). Formulaire Contrat d'engagements réciproques CERFA N°14994\*02. Décret du 23 décembre 2016 relatif à la Garantie jeunes et les règles de cumul.*



## • LE SERVICE ÉCOUTE-FAMILLE VOUS RECOMMANDE •

" Le trouble de la personnalité borderline, ses traitements et thérapies " : un article publié par l'AQPAMM sur le trouble de personnalité limite, de plus en plus fréquent dans la population et souvent mal identifié, ce qui a un impact important chez les gens qui en sont affectés. La détresse émotionnelle et les difficultés comportementales associées à ce trouble ont, de plus, des répercussions importantes sur les proches et les amènent à vivre une variété d'émotions souvent intenses : découragement, impuissance, colère, angoisse, peur, etc.

## ATELIERS D'ENTRAIDE « PROSPECT » FAMILLE

**PROCHAINS ATELIERS : ACCÉDEZ À LA CARTOGRAPHIE DES ATELIERS D'ENTRAIDE "PROSPECT" EN CLIQUANT ICI**

- |                                    |   |                                       |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|
| - Strasbourg (67) - 12, 13, 14 mai | - Montignon (95) - 20,21 et 27 mai      | - Chateaulin (29) - 17,18,19 juin     |
| - Perpignan (66) - 12-13-14 mai    | - Valence (26) - 17 et 24-25 juin       | - St Germain au Mont d'Or (69) Séjour |
| - Poitiers (86) - 19-20-21 mai     | - Saint-Etienne (42) - 17 et 24-25 juin | REPIT (Œuvre Falret) - 16-23 juillet  |

## JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

La journée d'information « Troubles psychiques » permet d'approfondir ses connaissances sur les maladies et le handicap psychique ainsi que sur les différentes offres de soin, les structures sanitaires et médico-sociales du département. Cette journée d'information est gratuite. Elle est animée par un bénévole de l'Unafam et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

**PROCHAINES SESSIONS : ACCÉDEZ À LA CARTOGRAPHIE DES JOURNÉES "TROUBLES PSYCHIQUES" EN CLIQUANT ICI**

- |                                  |                            |                                   |
|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Cergy-Pontoise (95) - 13/05/2017 | Nantes (44) - 10/06/2017   | Bourg-en-Bresse (01) - 24/06/2017 |
| Valence (26) - 20/05/2017        | Créteil (94) - 10/06/2017  | Lyon (69) - 24/06/2017            |
| Amiens (80) - 20/05/2017         | Grenoble (38) - 17/06/2017 | Paris (75) - 24/06/2017           |

Les ateliers d'entraide « Prospect » famille et la journée d'information « Troubles psychiques » sont ouverts à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'Unafam. Informations et inscriptions auprès de vos délégations.

